



LIVRET DES ÉTUDES

PREMIÈRE ANNÉE HISTOIRE

Année universitaire 2023-2024

UFR Arts et Sciences Humaines (ARSH)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	2
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA	3
BIENVENUE À L'ARSH EN HISTOIRE	4
ORGANISATION DE LA LICENCE	5
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	6
PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE	8
PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE - LAS	9
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN HISTOIRE	10
<i>1^{ER} SEMESTRE</i>	10
<i>2^E SEMESTRE</i>	14

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire aux cours :

- 1- Par internet : un lien vous sera communiqué chaque semestre. Vous vous inscrivez aux UE (Unité d'enseignement) disciplinaires, aux groupes de TD, aux options (options internes, ETC et sport), avant le début de chaque semestre.
- 2- Vous devez également OBLIGATOIREMENT compléter une fiche papier « Inscription Pédagogique aux Examens (IPE) », reflet de votre inscription par le web (transmise par mail).

À RENDRE à votre gestionnaire de scolarité, bureau A2 face à l'accueil de l'ARSH, pour vérification et validation.

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer les enseignants ou personnels administratifs, en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse académique officielle : **prénom.nom@univ-grenoble-alpes.fr**

Ex : Isabelle GAILLARD : isabelle.gaillard@univ-grenoble-alpes.fr

NOMS DES DIRECTEURS ET PERSONNES À CONNAITRE EN L1 :

- M. **Clément CHILLET**, directeur de l'UFR
- M. **Thomas BOCCON-GIBOD**, directeur adjoint de l'UFR
- Mme **Noëlle DEFLOU-LECA**, directrice des études de l'UFR
- Mme **Isabelle GAILLARD**, directrice du département d'histoire.
- M. **Julien CARANTON**, directeur adjoint du département d'histoire.
- M. **Olivier FORLIN**, responsable d'année de la licence 1
- Mme **Fanny MASSET**, responsable de scolarité et renfort scolarité licence histoire
- Mme **Agnès SOUCHON**, responsable de la bibliothèque
- Mme **Christine BIGOT**, référente stage, admission et orientation
- Mmes **Fanny MASSET** et **Enya DELANNOY**, référentes administratives handicap
- M. **Tanguy MARTIN**, référent pédagogique handicap
- Mme **Coraline MORA** et M. **Tanguy MARTIN**, pôle relations internationales

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023 / 2024

1^{er} semestre 2023/ 2024

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 4 septembre au vendredi 8 septembre 2023

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : **Lundi 11 septembre 2023 au matin**

Lundi 18 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETC), pour le sport (SUAPS) et les langues (Service des langues)

FIN DES COURS : Vendredi 15 décembre 2023 au soir

EXAMENS : Du lundi 18 décembre 2023 au vendredi 22 décembre et du lundi 8 janvier au vendredi 12 janvier 2024

2^e semestre 2023 / 2024

DÉBUT DES COURS : **Lundi 15 janvier 2024 au matin**

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires.

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 19 avril 2024 au soir

EXAMENS : Du lundi 29 avril 2024 au vendredi 17 mai 2024

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 3 juin 2024 jusqu'au vendredi 21 juin 2024

JOURS FÉRIÉS

Mercredi 1^{er} novembre 2023 (**Toussaint**) ; Lundi 1^{er} avril 2024 (**Pâques**) ; Mercredi 1^{er} mai 2024 (**Fête du travail**) ;
Mercredi 8 mai 2024 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 9 mai 2024 (**Ascension**) ; Lundi 20 mai 2024 (**Pentecôte**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : Du vendredi 27 octobre 2023 au soir au lundi 6 novembre 2023 au matin.

NOËL : Du vendredi 22 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024 au matin.

HIVER : Du vendredi 23 février 2024 au soir au lundi 4 mars 2024 au matin.

PRINTEMPS : Du vendredi 19 avril 2024 au soir au lundi 29 avril 2024 au matin.

BIENVENUE À L'ARSH EN HISTOIRE

En vous inscrivant en licence d'histoire, vous vous apprêtez à suivre trois années d'apprentissage d'une discipline vivante, en étroite connexion avec les enjeux et débats du monde d'aujourd'hui.

La connaissance historique est, en effet, toujours renouvelée par les questions que les femmes et les hommes posent à leur présent.

Ainsi, l'histoire permet non seulement d'interroger l'actualité, mais aussi de replacer cette dernière dans une temporalité longue. Elle nous donne des outils pour comprendre d'où nous venons et comment et pourquoi les changements interviennent.

La première année de licence vous permet d'acquérir un socle de connaissances dans les quatre périodes fondamentales que sont l'Antiquité, le Moyen Âge, la période Moderne (XVI^e-XVIII^e siècle) et la période Contemporaine (XIX^e siècle à aujourd'hui).

Elle vous apprend aussi les méthodes de la dissertation et du commentaire de documents historiques.

Les deuxième et troisième année vous amènent à approfondir votre connaissance de l'histoire dans ses multiples dimensions : histoire politique mais aussi sociale, économique et culturelle ; histoire de France tout comme histoire européenne et mondiale.

Ces deux années sont aussi l'occasion de réfléchir plus précisément à votre projet professionnel et de se confronter pour la première fois à la recherche en histoire.

Toute l'équipe pédagogique et administrative est là pour vous aider au fil de ce parcours.

Cependant il ne pourra être mené à bien sans un travail personnel régulier et approfondi, au cours duquel vous apprendrez à utiliser les outils de connaissance numériques, mais surtout en donnant la priorité à la lecture des livres et à la fréquentation des bibliothèques.

Bonnes études d'histoire à toutes et tous !

Isabelle GAILLARD, directrice du département d'histoire.

Julien CARANTON, directeur adjoint du département d'histoire.

ORGANISATION DE LA LICENCE

Vous êtes inscrit en première année d'Histoire, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de Licence mention Histoire, domaine « Sciences Humaines et Sociales ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*) : la Licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre Licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

Du monde grec ancien à l'histoire du Moyen-Orient au XXe siècle, en passant par la France de Louis XIV, un étudiant en licence d'histoire embrasse en trois ans, des siècles et des civilisations multiples afin d'avoir un socle de connaissances équilibré et solide. À l'université, l'étude de l'histoire se découpe en quatre grandes périodes, chacune est traitée selon un angle politique, économique, social, religieux ou culturel.

La licence permet d'acquérir des outils utiles en matière de recherche, de traitement de la documentation et de l'information et participe à la formation du citoyen, ouvert sur l'Europe et le monde et à la compréhension des grands enjeux contemporains.

Certains et certaines d'entre vous ont été admis en L1 moyennant un dispositif de soutien méthodologique, appelé dispositif « Oui Si ».

Cela signifie que nous vous proposons un accompagnement personnalisé d'aide à la réussite, encadré par un contrat pédagogique.

En acceptant ce contrat pédagogique, vous vous engagez à suivre les deux mesures d'accompagnement suivantes :

- d'une part un **enseignement de « Communication écrite et orale »**,
- d'autre part un **tutorat assuré par des étudiants ou étudiantes de Master en histoire.**

Tous deux sont à suivre au premier semestre (S1) ET au second semestre (S2)

Une réunion de rentrée spécifique au dispositif « Oui Si » est organisée à la rentrée, reportez-vous au site web de l'UFR ARSH, rubrique « Rentrée 2023 » pour accéder aux informations détaillées.

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6).

Chaque semestre est divisé en UE (Unité d'Enseignement) de 24h ou 48h, qui comportent chacune 24h de cours magistral (CM), soit 2h par semaine, et 24h de Travaux Dirigés (TD) soit 2h par semaine.

La formation de première année représente environ une vingtaine d'heures de cours (CM et TD compris) hebdomadaire.

Attention : chaque UE exige un important travail personnel de lectures et de recherches. La réussite de votre année dépendra de votre investissement personnel !

TUTORAT

Pour vous guider dans votre travail personnel, l'UFR recrute des étudiants de Master qui organisent des séances d'aide méthodologique toute l'année. Au premier semestre la participation au tutorat est uniquement fondée sur le volontariat (sauf si vous êtes inscrits en licence renforcée ou étalement). Ne négligez pas cette chance !

Au second semestre, sur recommandation du jury ou de vos enseignants, vous pourrez être inscrit dans un groupe de tutorat : en ce cas la participation est obligatoire. Mais il est toujours possible aux volontaires de suivre également ces séances.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Les enseignements ci-après sont à présence obligatoire

La présente règle ne s'applique qu'aux séances d'enseignement sans évaluation, qu'il s'agisse de contrôle continu ou d'examen terminal.

S'agissant des enseignements à présence obligatoire (TD, TP, CM, conférences, séminaires, cours de langue), les règles relatives à l'assiduité sont définies au sein de chaque règlement des études, dans les conditions fixées ci-dessous :

- Par défaut, **les absences doivent être justifiées dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant, avec remise d'un justificatif.** La composante a la latitude d'allonger ce délai si elle l'estime utile (mais pas de le réduire).
- **En cas d'absences injustifiées à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante (L'étudiant se verra mis défaillant au cours)**
- **Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques, sous réserve qu'ils soient reconnus en tant que tels par l'établissement** et qu'ils fournissent une attestation justifiant cette dispense du fait de leur situation.

Les absences justifiées dans le cadre de l'alternance sont celles prévues par le Code du Travail. L'alternant doit justifier par un document officiel toutes ses absences.

Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence.

Chaque étudiant doit également respecter les règles de ponctualité relatives à l'emploi du temps.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA.**

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20 ou défaillant**.

ATTENTION !

Vous **DEVEZ REPASSER** toutes les UE défaillantes ainsi que les UE inférieures à 10/20 dans le(s) semestre(s) non validé(s) sous peine d'absence injustifiée et donc de défaillance à l'année avec impossibilité de calculer la moyenne semestrielle et annuelle et de passer à l'étape supérieure (L2).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session doit être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **3 juin 2024** pour le premier ET pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT - intranet) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE MODERNE	Histoire moderne CM Histoire moderne TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 2 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE CONTEMPORAINE	Histoire contemporaine CM Histoire contemporaine TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 3 <i>Coef. 3</i>	GÉOGRAPHIE	Introduction à la géographie culturelle	24h CM	12h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	MÉTHODOLOGIE	Méthodologie du Travail Universitaire Culture numérique		12h TD 12h TD	3 crédits
UE 5 <i>coef. 2</i>	OPTIONS D'OUVERTURE 2 options au choix : Option 1 : options internes UFR ARSH ou sociologie (UFR SHS) ou information-communication (UFR LLASIC) Option 2 : ETC interdisciplinaire ou sport ou langue (SDL)		24h CM	24h CM	3 crédits
	DISPOSITIF « OUI SI » Communication écrite et orale Tutorat			24h TD 23h TD	
SEMESTRE 2					
UE 6 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE ANCIENNE	Histoire ancienne CM Histoire ancienne TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 7 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE MÉDIÉVALE	Histoire médiévale CM Histoire médiévale TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	GÉOGRAPHIE	Géographie culturelle	24h CM	12h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Langue vivante - Anglais obligatoire		24h TD	3 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	OPTIONS D'OUVERTURE 2 options au choix : Option 1 : options internes UFR ARSH OU sociologie (UFR SHS) ou Information-communication (UFR LLASIC) Option 2 : ETC interdisciplinaire ou sport ou langue (SDL)		24h CM 24h CM		3 crédits
	DISPOSITIF « OUI SI » Communication écrite et orale Tutorat			24h TD 23h TD	

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

PREMIÈRE ANNÉE D'HISTOIRE - LAS

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE MODERNE	Histoire moderne CM Histoire moderne TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 2 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE CONTEMPORAINE	Histoire contemporaine CM Histoire contemporaine TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 3 <i>coef. 3</i>	OPTION LAS		24h CM	12h TD	5 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	MÉTHODOLOGIE	Méthodologie du Travail Universitaire Culture numérique		12h TD 12h TD	3 crédits
UE 5 <i>coef. 2</i>	OPTIONS D'OUVERTURE 2 options: Option 1 : options internes UFR ARSH OU éthique médiale Option 2 : ETC interdisciplinaire OU sport OU langue (SDL)		24h CM 24h CM		4 crédits
	DISPOSITIF « OUI SI » Communication écrite et orale Tutorat			24h TD 23h TD	
SEMESTRE 2					
UE 6 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE ANCIENNE	Histoire ancienne CM Histoire ancienne TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 7 <i>coef. 5</i>	FONDAMENTALE HISTOIRE MÉDIÉVALE	Histoire médiévale CM Histoire médiévale TD	24h CM	24h TD	9 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	GÉOGRAPHIE	Géographie	24h CM	12h TD	5 crédits
UE 9 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Langue vivante -Anglais obligatoire		24h TD	2 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	OPTION LAS		48h CM		5 crédits
	DISPOSITIF « OUI SI » Communication écrite et orale Tutorat			24h TD 23h TD	

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

Pour l'option LAS : vous recevrez les informations directement par la Faculté de médecine.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN HISTOIRE

1^{ER} SEMESTRE

UE 1 FONDAMENTALE HISTOIRE MODERNE (24H CM / 24H TD) – 9 ECTS

❖ LES EUROPEENS ET LA MONDIALISATION A L'EPOQUE MODERNE

NAÏMA GHERMANI ET GILLES MONTEGRE

Ce cours vise à comprendre comment les Européens ont envisagé le monde, depuis les premières grandes explorations jusqu'à l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, et à analyser l'impact qu'a représenté pour eux et pour les autres une telle découverte. Les progressions et les conquêtes faites par les Portugais et les Espagnols, puis par les Anglais, les Hollandais et les Français, ont revêtu des enjeux majeurs, engendrant une première « mondialisation » qu'il s'agira d'étudier tant sur le plan économique que sur le plan géopolitique, social et culturel, en prenant en considération les diverses formes ambivalentes de ces premières colonisations.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : type de contrôle continu : exercices de commentaire, dissertation, synthèse d'article.

Type d'épreuve terminale : dissertation. Durée : 4h

Session 2 : type d'épreuve : écrit (dissertation). Durée : 4h

Bibliographie indicative :

Dossier « Les Grandes Découvertes », numéro spécial de la revue *L'Histoire*, n° 355, juillet-août 2010.

Pierre CHAUNU, *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Paris, PUF, 2010 [1969].

Christian GRATALOUP, *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde*, Paris, Armand Colin, 2007.

Serge GRUZINSKI, *L'Aigle et le Dragon. Démesure européenne et mondialisation au XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 2012.

François LEBRUN, *L'Europe et le monde, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2006 [1987].

UE 2 FONDAMENTALE HISTOIRE CONTEMPORAINE (24H CM / 24H TD) – 9 ECTS

❖ HISTOIRE DE L'EUROPE AU XIX^E SIECLE (1814-1914) : FONDEMENTS ET MUTATIONS

OLIVIER FORLIN ET JULIEN CARANTON

Le XIX^e siècle est un moment décisif dans le passage de l'Ancien Régime à l'Époque contemporaine, celle de l'industrie, des villes, des masses, de la libéralisation politique et des nations. C'est en Occident, et notamment en Europe, que les transformations sont les plus importantes. Ce cours étudiera donc ces mutations en détaillant leurs aspects économiques, sociaux, politiques et culturels.

Six États européens sont au programme : Royaume-Uni, France, États allemands puis Allemagne, États italiens puis Italie, Autriche puis Autriche-Hongrie, Russie.

Compétences spécifiques visées :

Maîtriser le cadre chronologique de l'Europe du XIX^e siècle

Maîtriser l'espace européen du XIX^e siècle et son échelle de fonctionnement (en Europe mais aussi à l'échelle mondiale)

Maîtrise des grands enjeux économiques, culturels, politiques et sociaux de l'histoire européenne

Initiation à la méthodologie du commentaire de document et de la dissertation

Rédiger une réflexion historique dans une langue claire et limpide
Savoir lire des ouvrages et articles scientifiques en histoire, en produire une synthèse

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : type de contrôle continu : évaluation des TD en contrôle continu : divers travaux rendus par les étudiants, un devoir sur table en 2 heures, etc.

Type d'épreuve terminale : évaluation des CM : écrit de 4h (au choix : commentaire de documents ou dissertation)

Session 2 : type d'épreuve : écrit de 4h (au choix : commentaire de documents ou dissertation)

Bibliographie indicative

ANCEAU Eric, *Introduction au XIX^e siècle*, 2 vol., Paris, Belin, 2003-2005.

BAYLY Christopher Alan, *La naissance du monde moderne*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2007.

BOURGUINAT Nicolas et PELLISTRANDI Benoît, *Le 19^e siècle en Europe*, Paris, Armand Colin, 2003.

CARON Jean-Claude et VERNUS Michel, *L'Europe au XIX^e siècle. Des nations au nationalisme (1815-1914)*, Paris, A. Colin, 2012.

DELANDE Nicolas et TRUONG-LOÏ Blaise, *Histoire politique du XIX^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021

DELPECH David et ROLLET Stella, *La France dans l'Europe du XIX^e siècle, 1802-1914*, Paris, A. Colin, 2017.

REMOND René, *Introduction à l'histoire de notre temps ; t. 2 : Le XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1994.

VENAYRE Sylvain, SINGARAVELOU Pierre, *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2017.

UE 3 GEOGRAPHIE 24H CM – 6 ECTS

❖ INTRODUCTION A LA GÉOGRAPHIE CULTURELLE

SARAH MEKDJIAN

La géographie - dont l'étymologie grecque signifie écrire, décrire la Terre- est une discipline qui s'institutionnalise au XIX^e siècle en France. La cartographie est un de ses outils et projets principaux : écrire et dessiner ce qui est totalisé comme « le monde », mais aussi le découper, le classer, en continents, sous-continents, États, régions... Les éléments physiques : mers, océans fleuves, lignes de crêtes en montagnes servent de frontiérification dite « naturelle » pour distinguer aussi des sous-ensembles de « populations », classées pendant longtemps selon des critères raciaux, depuis des contextes impériaux et coloniaux. Les critiques du racialisme et du racisme, ainsi que les décolonisations, ont permis une transformation relative de ces découpages, avec notamment le renforcement de découpages dits « culturels » ou en « aires culturelles ou civilisationnelles ». Que signifie découper le monde en « aires culturelles », que signifie le terme « culture », quand il est associé à la géographie et la cartographie, et à quoi servent de tels découpages ?

Ce cours part de plusieurs cartographies et essaie de comprendre comment elles ont été fabriquées, ce qui fonde ces découpages, et quels discours géographiques elles viennent appuyer, légitimer.

Compétences spécifiques visées :

Prise de notes

Analyses critiques de documents

Rédaction argumentative

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : type de contrôle continu : 1 séance écrite d'analyse de documents en TD et 1 devoir maison à rendre sur analyse de document.

Type d'épreuve terminale : écrit, questions de cours et analyse de documents. Durée : 3h

Session 2 : type d'épreuve : oral, questions de cours. Durée : 15 minutes de préparation, 15 minutes de passage

Bibliographie indicative :

GRATALOUP C., 2020, L'invention des continents et des océans, Paris, Larousse, 255 p.

SINGARAVELOU P. (dir.), 2008, L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation, XIXe et XXe siècle, Belin, 288 p.

STASZAK J.-F., 2003, Géographies de Gauguin, Paris, Bréal, 256 p.

UE 4 METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (24H TD) - 3 ECTS**❖ METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (12H TD)**

Un descriptif vous sera remis à la rentrée

❖ CULTURE NUMERIQUE – (12H TD)

JULIEN CARANTON

Cet enseignement vise à faire saisir aux étudiantes et étudiants les évolutions du métier d'historien à l'heure du numérique. L'encyclopédie libre *Wikipédia* est l'une des meilleures illustrations des bouleversements de ces vingt dernières années en matière de diffusion du savoir historique. Aujourd'hui, c'est l'essor de l'intelligence artificielle qui pose de nombreuses questions à la communauté des historiens. Dès lors, face à la massification de l'information en ligne, comment opérer, dans le cadre d'un exposé ou d'une recherche, des choix raisonnés ? Qu'est-ce qu'une information historique pertinente ? Comment mesurer sa fiabilité ?

Compétences spécifiques visées :

Saisir les transformations de la discipline historique à l'heure du numérique.

Comprendre ce qu'est le Web 2.0.

Savoir mesurer la fiabilité d'une information en ligne.

Comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : type de contrôle continu : exercices réalisés dans le cadre des travaux dirigés.

Session 2 : type d'épreuve : examen de deux heures.

Bibliographie indicative

Lionel BARBE, Louise MERZEAU et Valérie SCHAFER (dirs.), *Wikipédia, objet scientifique non identifié*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest (coll. « Sciences humaines et sociales »), 2015. En ligne : <https://books.openedition.org/pupo/4079>

Philippe RYGIEL, *Historien à l'âge du numérique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2017. [voir le chapitre X intitulé « De quoi le Web est-il l'archive ? »]

UE 5 OPTIONS D'OUVERTURE (48H CM / 3 ECTS)

DEUX OPTIONS OBLIGATOIRES

✓ **OPTION 1 : AU CHOIX OPTION INTERNE UFR ARSH, OU OPTION SOCIOLOGIE (UFR SHS) OU OPTION INFO-COM (LLASIC)**

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/rentree-2023/vos-options-1266202.kjsp>

✓ **OPTION 2 : ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX À CHOIX INTERDISCIPLINAIRES (ETCI) OU ETC SPORT OU ETC LANGUE**

Toutes les informations sur les ETC sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH « : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/rentree-2023/vos-options-1266202.kjsp>

FORUM DES ETC 2023

ETC interdisciplinaires

Le forum aura lieu le mercredi 6 septembre 2023, de 13h30 à 17h00, devant le parvis de la bibliothèque Droit – Lettres.

Le lien d'accès ainsi que toutes les informations nécessaires seront mentionnés sur la page des ETC interdisciplinaires.

ETC sport

Forum des sports le jeudi 14 septembre 2023 de 17h00 à 20h00.

Pour obtenir les informations relatives au forum des ETC sport, contactez le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Courriel : suaps-uga@univ-grenoble-alpes.fr

ETC langue

Pour obtenir les informations relatives au forum des ETC langue, contactez le Service Des Langues (SDL)

Courriel : sdl-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

2^E SEMESTRE

UE 6 FONDAMENTALE HISTOIRE ANCIENNE (24H CM / 24H TD) – 9 ECTS

❖ LE MONDE GREC AU V^E SIECLE AV.N.E

REMI SAOU

Ce cours sur le monde grec au V^e siècle avant notre ère doit permettre aux étudiants de première année de se familiariser avec l'histoire ancienne et en particulier celle du monde grec de l'époque classique. Ce dernier, au sortir de la période archaïque, s'est largement développé sur les rives de la Méditerranée. Il est alors principalement (mais non uniquement) constitué de cités-États indépendantes. Le V^e siècle, qui a tant marqué les esprits modernes, représente un moment historique idéal pour découvrir les différentes cités et sociétés qui composent ce monde. Le cours s'attardera en particulier sur les grandes cités égéennes, comme Athènes et Sparte, sans pour autant oublier les multitudes de petites communautés qui forment le maillage urbain et politique de cet espace.

Compétences spécifiques visées :

Se repérer dans le temps et dans l'espace

Acquérir des connaissances solides sur le monde grec du V^e siècle

Savoir employer une bibliographie adéquate

Définir les enjeux d'un problème historique

Extraire des données d'un document

Analyser les données extraites d'un document

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : type de contrôle continu : exposé et examen de mi-semestre.

Type d'épreuve terminale : commentaire de texte. Durée : 4h

Session 2 : type d'épreuve : oral. Durée : 1h (40 mn de préparation, 20 mn de passage)

Bibliographie indicative

M.-Cl. AMOURETTI et Fr. RUZE, *Le Monde grec antique*, Paris, Hachette Supérieur, 2011 (3^e éd.)

P. BRUN, *Le monde grec aux temps classiques*, Paris, A. Colin, 2016 (3^e éd.)

E. LEVY, *La Grèce au V^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1995

P. BRIANT et al., *Le monde grec aux temps classiques I. Le V^e siècle*, Paris, PUF, 1995

UE 7 FONDAMENTALE HISTOIRE MÉDIÉVALE (24H CM / 24H TD) – 9 ECTS

❖ INITIATION A L'HISTOIRE DE L'OCCIDENT MEDIEVAL

VERONIQUE BEAULANDE-BARRAUD

Le Moyen Âge court sur 10 siècles. Au-delà de l'expression caricaturale qui le désigne comme un « âge moyen » entre deux périodes prestigieuses, il possède ses propres spécificités, sociales, culturelles et politiques. Le cours vise à dresser un vaste tableau de l'Occident médiéval, de la fin de l'Empire romain à celle de la Guerre de cent ans, afin de comprendre les sociétés et les pouvoirs à l'œuvre.

Compétences spécifiques visées :

Maîtrise d'une bibliographie.

Compréhension des sources.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : type de contrôle continu : devoirs écrits et oraux en TD.

Type d'épreuve terminale : écrit.

Durée : 4h.

Session 2 : type d'épreuve : écrit. 4h.

Bibliographie indicative :

Michel BALARD, Michel ROUCHE et Jean-Philippe GENET, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette Supérieur, édition mise à jour, 2017.

Geneviève BÜHRER-THIERRY et Charles MERIAUX, *La France avant la France (481-888)*, Paris, Belin, 2014, p. 639-644.

Joël CHANDELIER, *L'Occident médiéval, d'Alaric à Léonard (400 – 1500)*, Paris, Belin, 2021.

UE 8 GÉOGRAPHIE (24H CM / 12H TD) – 6 ECTS**❖ GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE**

ADRIANA BLACHE

Au travers d'approches multiscalaires et documents statistiques, d'analyses de cartes, de croquis et de schémas, ce cours vise à appréhender le territoire français, en abordant la question du peuplement de la France avec une approche socio-démographique, mais également les milieux et paysages de la France, tout autant que la question des inégalités dans une perspective à la fois régionale et locale. Nous verrons également les questions que soulèvent les espaces à faible densité, les relations villes-campagnes et aborderons les problématiques liées à l'agriculture, à l'énergie et à l'industrie. Les questions environnementale et climatique au cœur des débats actuels seront abordées tout au long de ce cours. Enfin, ce cours questionnera la position de la France dans la mondialisation, dans une perspective à la fois historique (depuis la colonisation) jusqu'à ses relations avec les Outre-Mer et l'Afrique en particulier.

Compétences spécifiques visées :

Connaissances de la géographie sociale de la France et ses relations internationales

Prise de notes

Analyse critique de documents scientifiques et d'articles journalistiques

Analyse de cartes et création de croquis.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : type de contrôle continu : 1 séance écrite d'analyse de documents en TD et 1 devoir maison à rendre sur analyse de document.

Type d'épreuve terminale : écrit, questions de cours et analyse de documents. Durée : 2h

Session 2 : type d'épreuve : écrit, questions de cours et analyse de documents. Durée : 2h

Bibliographie indicative :

Les indications bibliographiques seront précisées dans le cadre du cours

UE 9 LANGUE : ANGLAIS (24H TD) – 3 ECTS*Our changing world*

This course explores various facets of human society relating to recent history through a wide range of documents touching on historical and current events as well as aspects of the English-speaking world. There is a strong emphasis on developing communication skills while revising and correcting basic grammar, vocabulary and pronunciation.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : 100% contrôle continu. 2 oraux (50%) 3 écrits de 30 minutes (50%)

Session 2 : un écrit et un oral valant chacun 50% du résultat durée 1h

UE 10 OPTIONS D'OUVERTURE (48H CM) – 3 ECTS

DEUX OPTIONS OBLIGATOIRES

- ✓ **OPTION 1** : AU CHOIX OPTION UFR ARSH OU OPTION INFO-COM OU OPTION SOCIOLOGIE
- ✓ **OPTION 2** : ETC INTERDISCIPLINAIRE OU SPORT OU LANGUE (SDL)

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/rentree-2023/vos-options-1266202.kjsp>

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

Nathalie CAU et Éliane PEYTAVIN
04 38 42 19 00

SCOLARITÉ HISTOIRE

arsh-licence-histoire@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET
arsh-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA
arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Enya DELANNOY et Fanny MASSET
arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

Christine BIGOT
arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

DISPOSITIF OUI SI - TUTORAT

arsh-ore@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT
arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr
04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON
arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40
Responsable : Agnès SOUCHON
arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr